



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
ARRONDISSEMENT D'ARGELES-GAZOST

COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le

Jeudi 10 avril 2025 à 20 h 30 en mairie,

dont vous trouverez l'ordre du jour ci-joint.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Saint-Pé-de-Bigorre,

Le 31 mars 2025

Le Maire,

JC. BEAUQUESTE



**ORDRE DU JOUR
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 10 avril 2025
à 20 heures 30**

- Élection du secrétaire de séance
- approbation du procès-verbal du 13 mars 2025
- compte rendu des décisions :
 - Décision N° 25-03 - Convention autorisant l'implantation d'une station météorologique et d'une station hydrologique en forêt domaniale indivise de SAINT PE DE BIGORRE

ADMINISTRATION GENERALE

- D 01 ADM – CATLP rapport activité 2023
- D 02 ADM – motion de soutien à l'électrification rurale, suite à la réforme de financement du CAS FACÉ, en relais de celle portée par le SDE65 et l'Entente Territoire d'Energie d'Occitanie (TEO)
- D 03 ADM – Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie
- D 04 ADM – Travaux d'installation d'un abri pastoral fixe au Soum de la Génie Braque
- D 05 ADM – Travaux relatifs aux améliorations pastorales :
 - Mise en place d'une cuve d'alimentation en eau de la cabane de l'AOULHET
 - Installation de panneaux scolaires à la cabane de l'AOULHET

FINANCES

Budget communal

- D 06 FIN - Compte financier unique 2024
- D 07 FIN - Affectation des résultats définitifs 2024
- D 08 FIN - Vote des Taux d'imposition 2025
- D 09 FIN - Budget Primitif 2025
- D 10 FIN - Subventions aux associations 2025

Budget - Locaux industriels

- D 11 FIN - Compte financier unique 2024
- D 12 FIN - Budget Primitif 2025

RESSOURCES HUMAINES

- D 13 RH – 2 postes d'emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- D 14 RH – 1 poste d'emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- D 15 RH – Adhésion service retraite CDG

QUESTIONS DIVERSES